



Le Centre de ressources du patrimoine naturel et des zones humides du bassin de la Loire est un outil dynamique de connaissance et d'évaluation du patrimoine naturel à l'échelle du bassin de la Loire. Il est animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013.

## Contexte de mise en œuvre

### Loire nature et l'émergence du Centre de ressources

Le Centre de ressources a été préfiguré dans le cadre du programme Loire nature (2002-2006), programme coordonné par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en partenariat avec le WWF et la LPO et intégré au Plan Loire Grandeur Nature.

A l'origine, il s'agissait de consolider les connaissances sur le patrimoine naturel et sa gestion produites dans le cadre du programme et de suivre, évaluer et orienter les méthodes de gestion/restauration de milieux. Très vite est apparue la nécessité de confronter ces données à d'autres données produites en matière de connaissance et de gestion du patrimoine naturel, et d'élargir les échanges avec la diversité des acteurs impliqués sur bassin de la Loire : gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, usagers, décideurs... C'est dans ce contexte que les premiers outils du centre de ressources ont été développés.

### Le contexte ligérien dans les politiques actuelles

Les grands programmes engagés depuis une vingtaine d'années sur le bassin de la Loire ont permis d'initier une gestion durable du fleuve Loire et de son bassin, en montrant tout l'intérêt de s'appuyer sur des réseaux d'acteurs et sur une connaissance partagée.

Cette mise en commun des connaissances est actuellement renforcée par l'évolution des politiques publiques comme la révision du SDAGE Loire-Bretagne, la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, la Stratégie nationale pour la biodiversité, ou le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Ces politiques soulignent la nécessité de disposer de données consolidables dans le temps et dans l'espace sur le patrimoine naturel, et de disposer d'outils et de démarches territoriales pour l'acquisition et le recueil d'informations.

## Le Centre de ressources en quelques repères

### Les objectifs

Les objectifs principaux du Centre de ressources du patrimoine naturel et des zones humides du bassin de la Loire sont les suivants :

- Contribuer à **l'amélioration des connaissances** sur les thèmes relatifs au patrimoine naturel ligérien et au fonctionnement de l'hydrosystème ;
- Faciliter **l'accessibilité et le transfert d'informations** depuis les sources de données existantes vers les différents utilisateurs ;
- Permettre une **aide à la décision** par la mise à disposition d'outils et/ou par la contribution à la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Contribuer à identifier **les besoins de recherche** en rapport avec le patrimoine naturel et les zones humides;
- Permettre la **mutualisation des connaissances** et faciliter le lien avec les principales thématiques de la Plate-forme "Eau Espaces Espèces".

### Des champs thématiques

Le Centre de ressources s'intéresse au patrimoine naturel associé aux principales vallées fluviales du bassin, aux petits cours d'eau de têtes de bassin et aux zones humides riveraines associées. Les données recueillies concernent également le suivi, la gestion, la restauration et la protection de ces espaces, et plus globalement le fonctionnement de l'hydrosystème dans son ensemble.

Les groupes d'espèces prioritairement pris en compte sont la flore (vasculaire), les mammifères, les oiseaux, les amphibiens et reptiles, les poissons, les insectes ainsi que les mollusques et crustacés d'eau

douce. Il s'agit de groupes taxonomiques relativement bien renseignés et pouvant fournir une information fonctionnelle ou patrimoniale sur l'état écologique des milieux.

### La démarche

Pour améliorer les connaissances, le Centre de ressources privilégie les échanges et la mise en relation de différents réseaux d'acteurs, gestionnaires, chercheurs, et partenaires institutionnels, répartis de l'amont à l'aval du bassin, et intervenant sur des thématiques très variées (biodiversité, géomorphologie, étude de sociétés humaines, ...).

Au travers de rencontres régulières, le Centre de ressources permet des présentations d'**expériences** et des **réflexions transversales**. Ces échanges favorisent aussi les **synergies entre chercheurs et gestionnaires**, ils ont vocation aussi à **faire émerger les besoins de recherche** des acteurs de terrain et peuvent faciliter la mise en place, par le biais du Plan Loire notamment, de projets de recherche en lien avec les problématiques de terrain.

Le Centre de ressources se veut aussi un lieu de référence pour constituer ou identifier des **réseaux de suivi thématiques**, coordonnés par des têtes de file et recueillant des données consolidées à l'échelle du bassin.

Pour faciliter l'accessibilité et le transfert d'information, le Centre de ressources est amené à traiter des données, en veillant à la protection de la propriété intellectuelle de leurs auteurs. Ainsi, il ne diffuse pas de données brutes, mais plutôt des **données de synthèses** intégrant une analyse scientifique.

Il met également à disposition de nombreux documents qui constituent une **littérature grise précieuse, peu accessible et peu connue**, dont la plus value est importante, en particulier pour les universitaires ou les gestionnaires d'espaces naturels recherchant des données inédites ou de nouvelles références en termes de gestion.

### Des outils de mutualisation

Afin de mutualiser l'information, de favoriser les échanges entre acteurs et au final d'aider à la prise de décision, le Centre de ressources met à disposition un certain nombre d'outils par le biais de son site internet :

- ✓ Une base de données « détenteurs de données » : elle recense les acteurs (morales ou physiques) **sources de données naturalistes sur le bassin** et permet à quiconque recherchant des données d'identifier les interlocuteurs susceptibles de mutualiser des connaissances.
- ✓ Des **protocoles et méthodes** harmonisées: mis à disposition du plus grand nombre, ils favorisent le recueil de données harmonisées, et facilitent l'analyse et la consolidation des données.
- ✓ Une **base documentaire**: plus de 2 000 références bibliographiques (ouvrages, rapport d'études, d'inventaire ou d'activité...) sont consultables en ligne ou disponibles dans les locaux de la FCEN.

### L'organisation du Centre de ressources

Structuré et coordonné par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le Centre de ressources repose avant tout sur des démarches de réseau et de partenariats. Pour améliorer l'accès à la connaissance, le centre de ressources s'appuie sur des organismes et des personnes volontaires et en proposant un cadrage méthodologique. A ce jour, sur plus de 500 sollicitations, plus de 200 personnes, physiques ou morales, ont décidé de s'impliquer.

Le Centre de ressources s'appuie également sur des organismes partenaires pour des réseaux de suivis coordonnés à l'échelle du bassin (CBN pour la flore, ONCFS pour les mammifères, LPO pour l'avifaune) ou pour l'intervention sur certaines parties du bassin (GIP sur l'estuaire, ORE en Poitou-Charentes...)

Cette recherche de transversalité et de mutualisation des informations s'étend au-delà du Plan Loire. Puisque les thématiques abordées par le Plan Loire et par le Centre de ressources sont révélatrices d'enjeux identifiés sur d'autres territoires, des rapprochements sont recherchés avec des dispositifs nationaux, comme c'est le cas depuis plusieurs années avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'ONEMA, Les Conservatoires Botaniques Nationaux.

Dans l'esprit du Plan Loire, le Centre de ressources a vocation à contribuer des dynamiques nationales et à collaborer avec des dispositifs similaires. C'est ainsi que les relations devraient ainsi être confortées prochainement avec plusieurs pôles-relais zones humides : zones humides intérieures et vallées alluviales (FNPNR), tourbières (FCEN) et marais atlantiques (FMA).